

# Le P'tit Catalan

## Site du Mont-Gédry

### Historique et rénovation de ce patrimoine

#### Le mot du maire

Le site du Mont-Gédry est connu et très fréquenté. L'on y accède par un sentier balisé classé PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), qui permet de faire une boucle.

A 412 mètres d'altitude, l'on y découvre la statue de Notre Dame du Mont-Gédry, qui a pour origine le testament de Françoise Sémonin daté du 15 juillet 1877 et inaugurée en 1900. Cette généreuse donatrice est décédée le 26 juillet 1877 à l'âge de 44 ans.

Autour de la statue, on trouve une plateforme bordée d'une haie qui surplombe un enrochement, une table d'orientation, un banc et une barrière en bois pour apprécier la vue qui s'étend sur le Pays de Lure et les Vosges du Sud.

Depuis plusieurs mois, l'enrochement - datant d'une vingtaine d'années - présentait des anomalies : pierres qui avançaient dangereusement et nombreux effritements des rochers dus aux intempéries et ruissellements.

Dans un premier temps, des étais ont été posés en mars 2021 par Stéphane (photo en page 2) avec un périmètre de sécurité dans l'attente de procéder aux travaux de consolidation dès que le terrain le permettrait. Ceux-ci ont pu être réalisés en octobre dernier dans des conditions optimales par l'entreprise Chêne d'Amblans et ont consisté au remplacement d'une majorité de pierres consolidées entre elles par du ciment et apport de terre pour former un tertre. Un drainage a été effectué devant la barrière en bois sur toute la longueur du terrain. Ces travaux ont été entièrement financés par la CCPL.

Désormais, le site du Mont-Gédry peut se visiter en toute sécurité !



Le Maire,  
E. SIEGER

#### Mairie d'Arpenans

784 Rue Saint-Valère

70200 ARPENANS

Tél : 03 84 63 93 77

Mail :  
mairie.arpenans@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert de  
14h à 16h le vendredi

**En raison des  
contraintes  
sanitaires,  
la cérémonie des  
vœux n'aura pas  
lieu.**

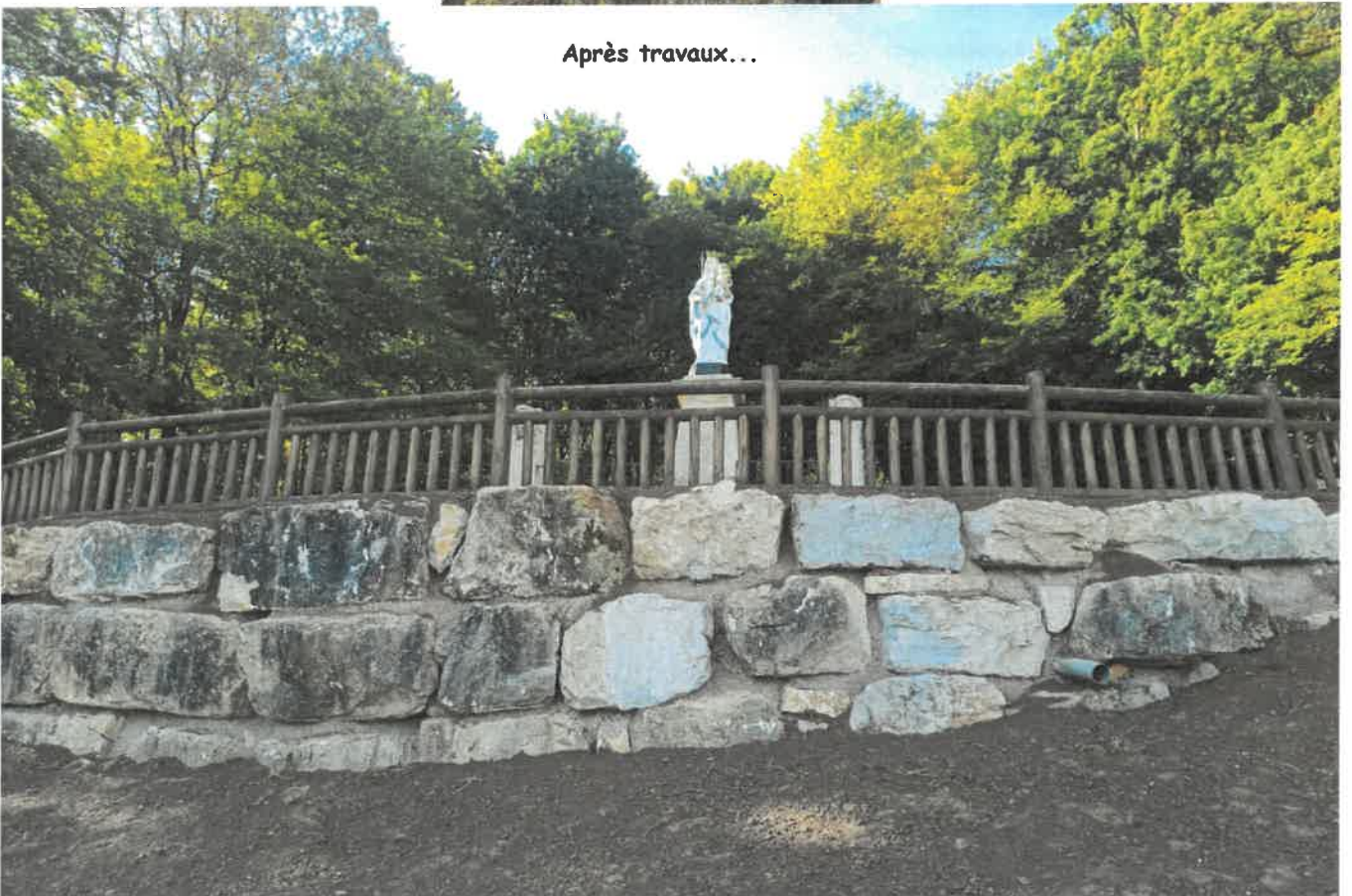
#### Sommaire :

- Budget communal
- Taux d'imposition
- Travaux
- Forêt
- R.P.I
- Communication
- Cérémonies
- Actualités municipales
- Etat civil
- Noël 2021
- Covid 19





Avant travaux...



Après travaux...

## Le budget communal 2021

Le budget communal se décompose en deux sections :

La section de fonctionnement qui retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.

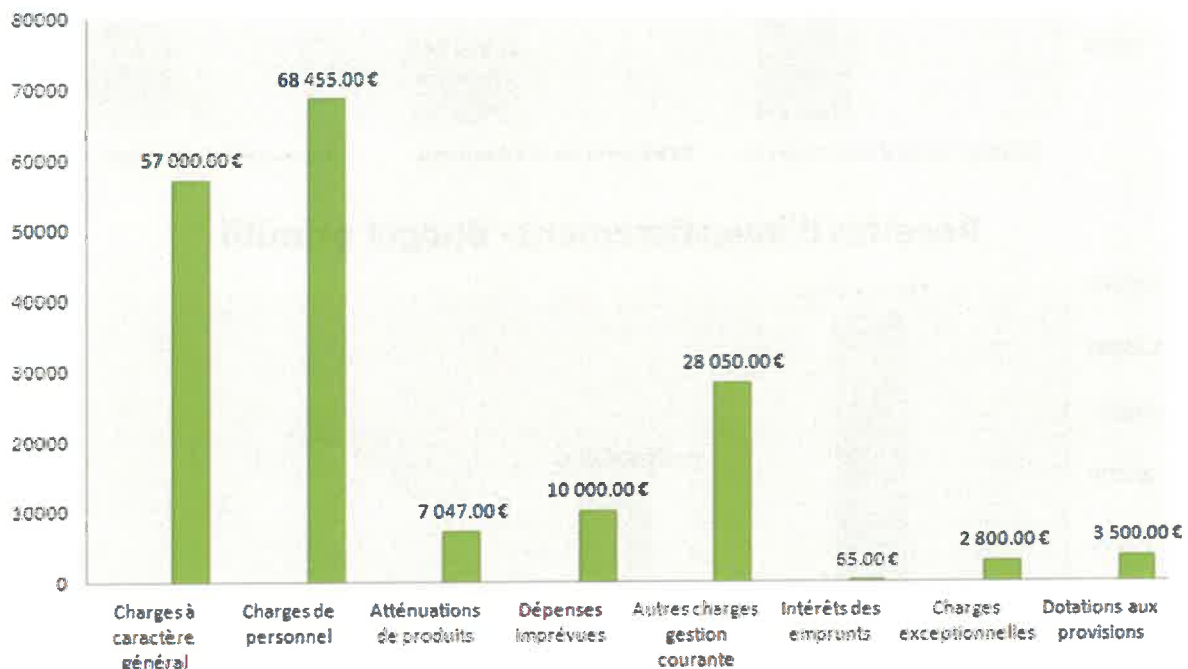
La section d'investissement comporte

en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité ;

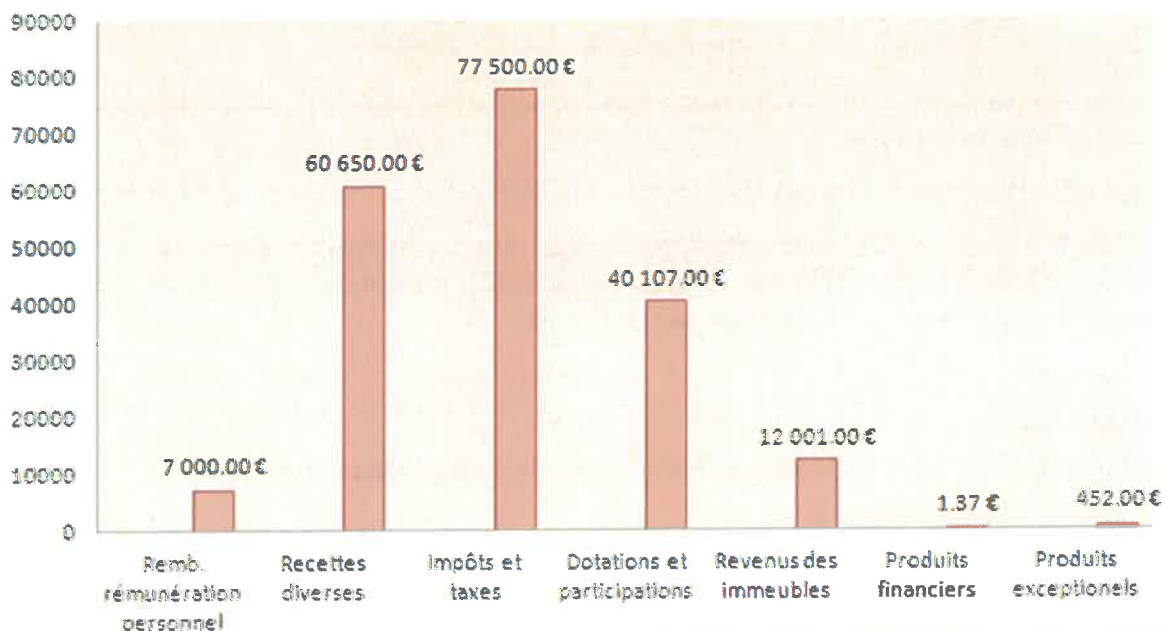
en recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État.

L'autofinancement est constitué par l'excédent de la section de fonctionnement.

### Dépenses fonctionnement - Budget primitif

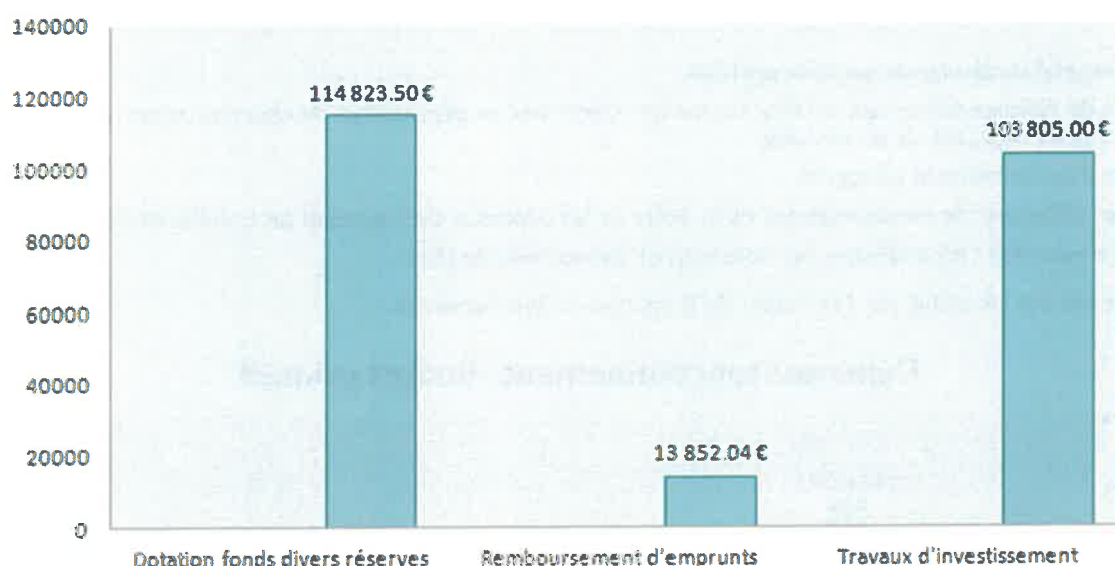


### Recettes fonctionnement - Budget primitif

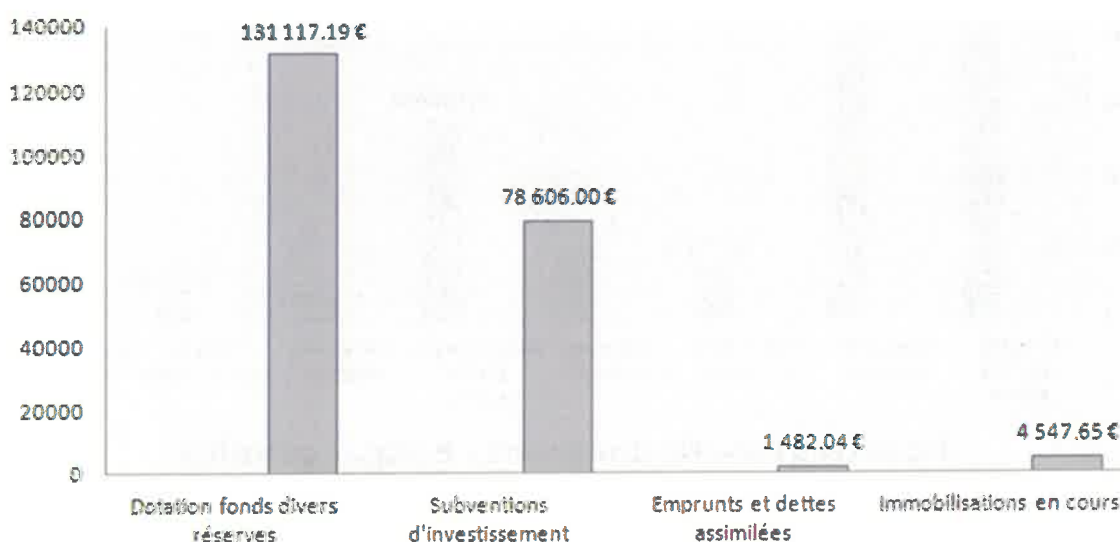




## Dépenses d'investissement - Budget primitif



## Recettes d'investissement - Budget primitif



## Taux d'imposition

En application de l'article 16 de la loi des finances pour 2020, les parts communale et départementale des taxes foncières sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

### Taux votés en 2021 :

taxe foncière (bâti) : 38,74 % (14,26 % part communale + 24,48 % part départementale)

taxe foncière (non bâti) : 47,54 %

## Principaux travaux 2021

Les principaux travaux en 2021 ont concerné essentiellement la voirie :

Rue du Mont-Gédry : création de fossé, pose de caniveaux, réalisation d'une tranchée pour pose d'un réseau d'eaux pluviales, pose d'un bitume depuis le carrefour rue de Montjustin jusqu'à la table de pique-nique.

**Montant TTC des travaux : 12 240 €**

Chemin des Drillets : pose d'un bitume.

**Montant TTC des travaux : 13 676.40 €**

Chemin d'Aillevans : pose d'un bitume jusqu'à la limite d'Aillevans.

**Montant TTC des travaux : 2 672.40 €**

Montant de la subvention de l'Aide Départementale est de 2 700 €



Rue du Mont Gédry



Rue des Drillets



La Commune en 2021 s'est dotée d'un véhicule utilitaire pour un montant de 16 004.76 €, d'un souffleur thermique pour un montant de 370 €, d'une armoire de classement pour le secrétariat, d'une vitrine pour affichage et d'une chaise ergonomique pour l'ATSEM pour un montant total de 1 504.97 €.

Elle a également remplacé trois radiateurs électriques à l'école pour un montant de 975 €.



## Budget forêt

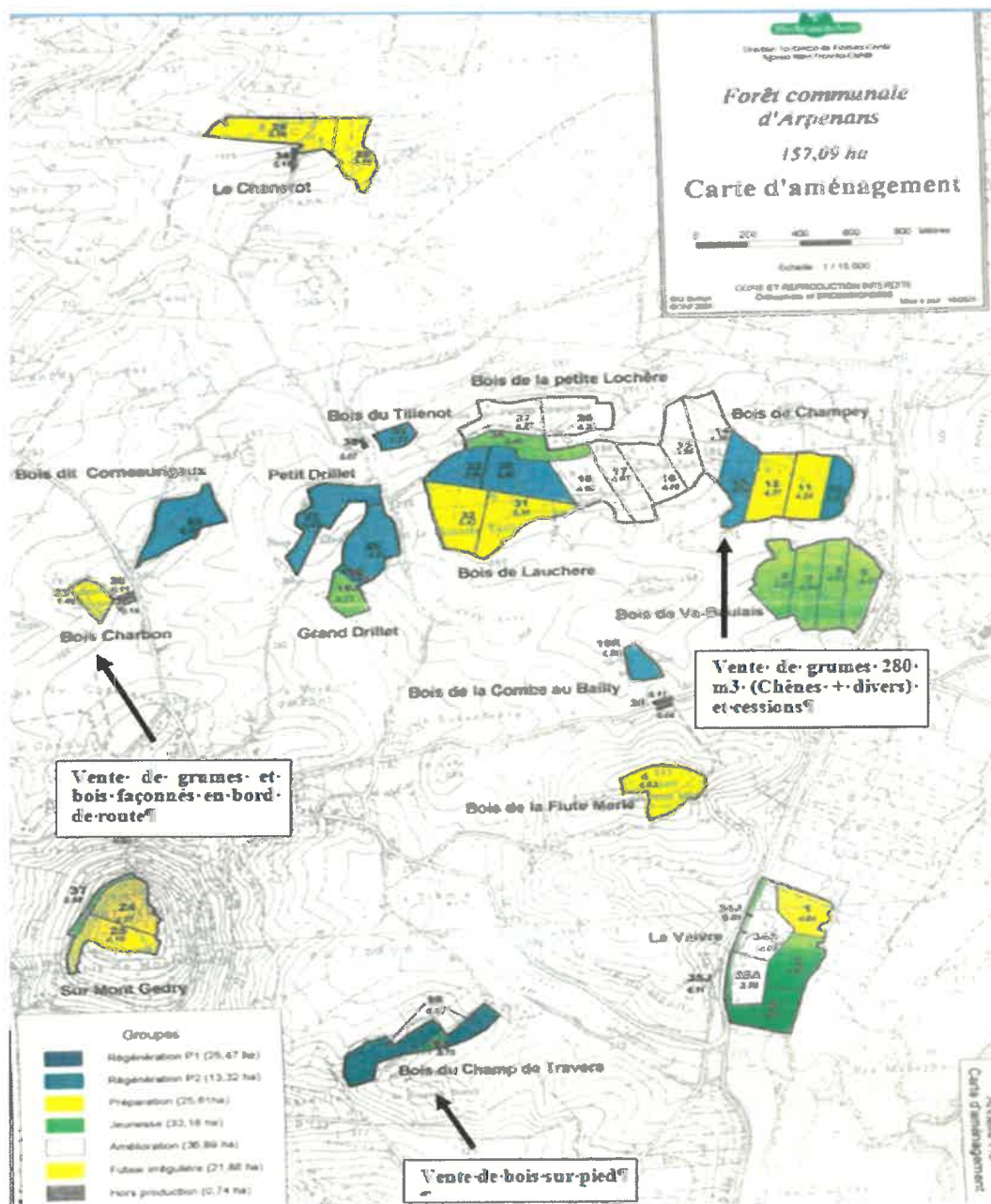
La forêt communale est à la fois un lieu de promenade, un terrain de chasse et une ressource financière pour la collectivité.

L'exploitation de la forêt, gérée par l'ONF et mise en œuvre par son agent, M. LAVALETTE Jean-François, est réalisée sur la base de la carte d'aménagement 2006-2025 ci-dessous.

Ce plan de gestion détermine des objectifs, le choix des parcelles à régénérer, les travaux à réaliser et donc le programme d'actions à conduire.

La répartition des essences forestières se compose essentiellement de chênes, de charmes, d'hêtres, de feuillus précieux (merisiers, frênes, tilleuls...) et autres feuillus (érables, trembles, bouleaux...)

L'exploitation des produits façonnés (les grumes) a produit cette année : 280 m<sup>3</sup> mis en vente par l'ONF au profit de la commune. Les autres produits cessions et bois façonnés en bord de route sont gérés directement par la municipalité.



	<b>RECETTES TTC</b>
Vente de grumes aux enchères	73 997.20 €
Vente de bois sur pied	3 072.00 €
Cessions	881.48 €
Vente de bois façonnés	957.00 €
Location de chasse	250.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>79 157.68 €</b>
	<b>DEPENSES TTC</b>
Travaux sylvicoles	2 212.76 €
Contribution à l'ha	314.18 €
Frais de garderie	4 674.50 €
Frais de bûcheronnage	2 850.00 €
Frais de débardage	2 508.00 €
Façonnage bois en bordure de route	2 108.00 €
Frais d'assistance bois façonnés	1 200.00 €
Cotisation annuelle COFOR	251.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 118.44 €</b>
<b>BÉNÉFICE RÉALISÉ</b>	<b>63 039.24 €</b>

39 stères de bois façonnés sont encore disponibles à 33 euros le stère. N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

M. LAVALETTE Jean-François a fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> octobre 2021. Il est remplacé par un agent intérimaire en la personne de M. LAMBERT Yannick.

## **Rentrée scolaire 2021**

La rentrée scolaire 2021-2022 a eu lieu le jeudi 2 septembre 2021. 62 élèves sur le RPI dont 16 sur l'école maternelle d'Arpenans.

L'école maternelle est dotée depuis la rentrée d'un tableau blanc interactif avec vidéoprojecteur dans le cadre du plan de relance numérique des écoles élémentaires.

Après déduction de la subvention de la Région, le reste à charge pour la commune s'est élevé à 1 471.50 €.



### **Remplacement de l'ATSEM**

Durant l'absence de Lisa GRATPANCHE pour congé de maternité, la municipalité a recruté Mlle MOREL Laurine du 10 mai au 6 juillet et Mlle MARTIN-SORDET Alexia du 2 septembre au 22 octobre.

Mme Lisa GRATPANCHE a accouché le 21 août d'une petite Zoé ! Elle a repris ses fonctions le 8 novembre.

## Communication

### Remise des cartes « avantages jeunes »

Suite à l'invitation de la municipalité en date du 11 septembre 2021 pour offrir la carte « Avantages Jeunes » de la région Bourgogne Franche-Comté aux jeunes du village, 7 collégiens(nes) et lycéens(nes) dont les noms suivent : Arri-goni Clara, BÜHLER Benoît, MEUNIER Benjamin, MEUNIER Clémentine, MEUNIER Benoît, MARQUET Malycia et PER-NETTE Baptiste ont reçu leur carte nominative, qui leur donne de multiples avantages permanents et de nombreuses réductions ou entrées dans des lieux socioculturels, sportifs ou commerciaux.



### Remise des dictionnaires

C'est une tradition bien établie dorénavant d'offrir tous les ans un dictionnaire français/anglais aux élèves entrant en 6<sup>ème</sup>.

Depuis 2020, la municipalité ajoute au dictionnaire un livre sur la République.

Était concerné : BARTHELEMY Ethan. La remise a eu lieu le 26 août 2021 en mairie.

### Site internet de la commune

Comme elle s'y était engagée en 2020, la municipalité a créé son site internet qui sera effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2022 à l'adresse suivante : <https://arpenans.fr>

Sur le site internet, vous trouverez des informations sur la commune (les comptes rendus de réunion du conseil municipal, les notes de la mairie, les horaires d'ouverture...), des informations sur les formalités administratives (urbanisme, état civil...) également des informations sur les associations du village...

Ce site est complémentaire de Panneapocket qui prévient instantanément les administrés par des alertes (coupure réseau, travaux sur la voirie...) ou des informations (événements et manifestations...) sur les smartphones et tablettes. **N'hésitez pas à télécharger l'application !**

### Bienvenue en Haute-Saône !

Avec My Haute-Saône, partez à la découverte de 3 destinations de caractère pour un séjour inoubliable : Vesoul-Val de Saône, Vosges du sud et Vallée de l'Ognon. Entre itinérance (La Planche des Belles Filles, La Voie Bleue, chemin de Compostelle, Via Francigena), patrimoine (Chapelle Le Corbusier, château de Ray-Sur-Saône, château d'Oricourt), nature (Plateau des 1000 Etangs, canoë sur l'Ognon) et grands événements...

**Ne visitez pas la Haute-Saône. Vivez-la !**



Téléchargez-la dès maintenant et gratuitement sur les stores





## Cérémonies patriotiques

**Cérémonie du 8 mai :** Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures en vigueur pour lutter contre la pandémie de COVID-19 elle s'est limitée à un dépôt de gerbe au Monument aux morts au cimetière, sans public, conformément au communiqué de presse du Ministère des Armées en date du 28 avril 2021.

**Cérémonie des fusillés :** En 2021, année du 77<sup>ème</sup> anniversaire, la cérémonie en hommage aux 15 jeunes fusillés d'Arpenans a eu lieu le dimanche 12 septembre, avec l'office religieux à 10 heures par l'abbé GLUSEK Martin, puis rassemblement au cimetière pour l'hommage civil à 11 heures 15.

L'apéritif offert par la municipalité a clôturé cette manifestation à la salle du Mont-Gédry en respectant les conditions sanitaires du moment.

**Cérémonie du 11 novembre :** La cérémonie commémorant l'Armistice de 1918 et l'hommage à tous les morts pour la France a été organisée avec la participation des enfants de l'école le jeudi 11 novembre à 11h00. Dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts accompagné des fleurs bleues, blanches et rouges confectionnées par les enfants.

La collecte assurée par le représentant du Souvenir Français a permis de réunir la somme de 160 €.

A l'issue de cette cérémonie, le verre de l'amitié a été offert à la salle polyvalente du Mont-Gédry sous contrôle du pass sanitaire pour les personnes majeures et les mineures de plus de 12 ans et 2 mois.



## Actualités municipales

### Déploiement de la fibre optique

Le 15 décembre 2020, le Président du Conseil Départemental de la Haute-Saône et Président du Syndicat Mixte Haute-Saône Numérique et le Président Directeur Général d'Orange ont signé la convention de délégation de service public pour le réseau de communications électroniques Très Haut Débit de Haute-Saône pour une durée de 25 ans par Orange. Ce réseau pourra bénéficier aux 125 000 foyers et locaux professionnels haut-saônois.

Le projet de couverture de la Haute-Saône en Très Haut Débit permettra à l'ensemble des foyers, entreprises et services publics du département de bénéficier d'un accès à la fibre d'ici fin 2023.

Les administrés intéressés pourront envisager un passage à la fibre à partir de décembre 2022.

### Chat'snonymes



Suite à ma note d'information du 27 septembre 2021, plusieurs personnes se sont manifestées pour apporter leur soutien, je les en remercie déjà. Cependant, d'autres bonnes volontés seront les bienvenues pour constituer une équipe suffisante en nombre ! De plus, un local chauffé est nécessaire pour soigner les chats opérés. Si toutes les conditions sont réunies pour procéder à une campagne de stérilisation, une réunion sera effectuée pour informer sur la mise en œuvre de celle-ci qui pourrait être programmée au printemps 2022, la meilleure période pour la capture des chats est de janvier à avril.

### Bibliothèque de Borey

Pour les amoureux de la lecture, sachez que les bénévoles de la bibliothèque de Borey, installée dans l'ancienne école des garçons, sont prêts à vous accueillir au sein de leur local gracieusement pour le prêt de romans, albums jeunesse, documentaires ; BD, périodiques, gros caractères, CD et grainothèque. La seule formalité est l'inscription.



#### Horaires d'ouverture

Mercredi et Vendredi de 16h00 à 18h00

#### Contact

[mediatheque.borey35@orange.fr](mailto:mediatheque.borey35@orange.fr)

Tél : 06.45.70.70.53

### Incivilités

L'année 2021 a été particulièrement marquée par des incivilités en tous genres (rappel : note d'information du 1<sup>er</sup> septembre 2021).

De plus, nous déplorons l'effraction du local communal le 3 décembre dernier avec vol de tous les outils. Le préjudice est estimé à 2 800 €. Une plainte a été déposée à la Gendarmerie de Lure.

**Restez très vigilants face aux cambriolages de toutes sortes !**



## Urbanisme

Vos démarches d'urbanisme (certificat d'urbanisme, permis de construire et déclaration préalable...) pourront se faire en ligne à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 sur un guichet numérique à l'adresse suivante :

<https://urbanisme.ingenierie70.fr/gnau/>



**Agence départementale Ingénierie70**  
 Pôle Application du Droit des Soils  
 5 A route de Saint-Loup  
 CS 60202  
 720004 VE-SOUL Cedex  
 ☎ 03 84 68 24 70  
 ☎ 03 84 68 24 65  
 ☎ 03 84 95 71 66  
 ☎ 03 84 68 24 72  
 ✉ [urba-site-ve-soul@ingenierie70.fr](mailto:urba-site-ve-soul@ingenierie70.fr)  
[www.ingenierie70.fr](http://www.ingenierie70.fr)  
<https://urbanisme.ingenierie70.fr/gnau/>

### Site de LURE

20 rue des Cloies  
 70200 LURE  
 ☎ 03 84 68 24 63  
 ☎ 03 84 68 24 79  
 ☎ 03 84 68 24 73  
 ✉ [urba-site-lure@ingenierie70.fr](mailto:urba-site-lure@ingenierie70.fr)

### Site de GRAY

4 Rue de la plage  
 70100 GRAY  
 ☎ 03 84 68 24 64  
 ☎ 03 84 68 24 61  
 ✉ [urba-site-gray@ingenierie70.fr](mailto:urba-site-gray@ingenierie70.fr)

Ma commune peut également me renseigner :

MARIE  
 734 rue S. VALERIE  
 70200 ARGENANS  
 TEL. 03 84 62 03 77

## GUIDE PRATIQUE

# Vos démarches URBANISME en ligne

à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022  
 Votre guichet numérique des autorisations d'urbanisme

<https://urbanisme.ingenierie70.fr/gnau/>

### >> Mes démarches d'urbanisme en ligne c'est :

- Gain de temps dans la transmission de l'information
- Une aide pour concevoir mon projet
- Un portail web pour déposer ma demande. Après avoir créé mon compte personnel, je peux à tout moment déposer en ligne ma demande et fournir les pièces nécessaires à l'instruction de ma demande.
- Une interface pour suivre l'avancée de mon dossier. Grâce notamment à cela, je peux suivre l'avancée de ma demande jusqu'à la décision de l'administration. Je peux également déclencher l'ouverture et l'achèvement de mes dossiers.

### >> Je souhaite connaître mes droits d'urbanisme

- **CUA** Certificat d'urbanisme d'information sur la réglementation de la parcelle (notamment en cas de vente)
- **CIA** Certificat d'urbanisme pour la réalisation d'une opération à décrire

### >> Je souhaite réaliser des travaux

Tous travaux doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme au préalable

Exemples : Changement de limites // Pose d'une clôture // Installation de panneaux solaires // Extension // Construction // Abris de jardin // Piscine // Ravèlement de façades etc.

### >> Je dépose en ligne :

Avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), vous pouvez désormais déposer vos demandes de travaux en ligne pour :

- **DPN** Déclaration préalable pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions
- **DPLT** Déclaration préalable pour logement et autres divisions foncières non soumis à Permis d'aménager
- **DP** Déclaration préalable
- **PA** Permis d'aménager
- **PC** Permis de construire
- **PCM** Permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions
- **PD** Permis de détruire

### >> Je me connecte au guichet numérique

Simple, sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes.

<https://urbanisme.ingenierie70.fr/gnau/>

1. Connectez-vous sur <https://urbanisme.ingenierie70.fr/gnau/>
2. Créez un compte personnel ou professionnel sur l'espace CONNECT
3. Remplissez votre demande d'autorisation d'urbanisme en envoyant vos documents nécessaires dans les formats autorisés
4. Vous pouvez consulter les demandes
5. Suivez l'évolution de votre dossier en temps réel sur votre espace

Une assistance pour votre demande d'urbanisme est prévue sur [www.service-public.fr/particuliers](http://www.service-public.fr/particuliers) rubrique logement puis Urbanisme

## Etat civil

### Décès :

Nous déplorons les décès de M.THEVENOT Robert le 1<sup>er</sup> février 2021, Mme TRIPOGNEY Thérèse née FIGARD le 18 février 2021, doyenne du village, Mme CELANT Geneviève née AUDUBERTEAU le 5 octobre 2021 et M.RAGUENET Jean-Christophe le 17 octobre 2021.

### Naissances :

Nous nous réjouissons de la naissance de Louisa MALI le 7 août 2021, d'Alba PLONGERON le 13 septembre 2021 et d'Elyne et Alyn ROYER-TARDY le 5 décembre 2021. Chaque nouveau né reçoit de la municipalité un cadeau naissance d'une valeur de 25 euros.

## Noël 2021

### Noël des enfants

En raison de la crise sanitaire, le spectacle de Noël du RPI n'aura pas lieu. En revanche le Père-Noël est passé à l'école maternelle.

### Noël des aînés

En 2021, la municipalité a souhaité reconduire les bons d'achats auprès des commerçants lurons et vésulien.

Aussi, chaque personne de 70 ans et plus (45 personnes au total) recevra un bon d'achat d'une valeur de 25 euros à retirer auprès des commerçants choisis.



## Crise sanitaire et 5ème vague

Deux années consécutives sur fond de pandémie ont bouleversé nos vies et nos comportements par des contraintes sanitaires : gestes barrières, distanciation sociale, confinement, déconfinement, couvre-feu...

La 5ème vague s'est rapidement propagée dans l'hexagone (500 cas positifs pour 100 000 habitants), comme partout en Europe, d'où un durcissement des contrôles du pass sanitaire et un renforcement des mesures limitant la propagation du coronavirus. Actuellement, les services de réanimation sont sous-tension : 4000 patients Covid attendus d'ici la fin de l'année. C'est beaucoup pour les hôpitaux. Les gestes barrières restent essentiels pour casser la chaîne de contamination. La vaccination permet d'éviter des formes graves de l'infection. Un vaccibus sera présent sur la commune de Les Aynans le 4 janvier 2022. Les personnes qui souhaitent se faire vacciner pourront se présenter à la salle des fêtes de 11h30 à 12h30.



Malgré la crise sanitaire, nous vous souhaitons  
d'agréables fêtes de fin d'année !

Prochain Numéro  
Décembre 2022